

Robert Bosch BV - Concours - Conditions générales

Le concours Bosch Professional Power Tools, rendu possible par Robert Bosch BV (ci-après dénommé : Promoteur), est soumis aux présentes conditions générales (ci-après dénommées : Conditions générales). Le concours n'est en aucun cas sponsorisé, administré ou approuvé par Meta. Toutes les informations fournies seront fournies au promoteur.

1. CRITÈRES DE PARTICIPATION

Pour participer, vous devez être âgé d'au moins seize ans et résider en Belgique, aux Pays-Bas ou au Luxembourg (ci-après dénommés : Participants).

Les employés et les directeurs de Robert Bosch et de ses concédants de licence, agences de publicité, de promotion ou de production et fournisseurs (ainsi que les personnes directement associées à eux, les membres de leur famille immédiate et les autres personnes vivant dans le même foyer) sont exclus de la participation.

Le promoteur et ses sociétés affiliées se réservent le droit de modifier les critères de participation à tout moment.

2. PÉRIODE DE CONCOURS

Le concours débutera le 24 avril 2025 et se déroulera jusqu'au 1er mai 2025 à 23h59 (ci-après dénommé : Période du concours).

3. COMMENT PARTICIPER

Les participants au concours Bosch Professional Power Tools ont la possibilité de gagner un prix composé de (Toolkit) 3x GBA 18V 5.0 Ah, chargeur GAL 18V-40, jeu de tournevis et de pinces VDE, GSB 18V-65, GWS 18V-11, GBH 18V-24C d'une valeur de 995,83 € TTC.

La participation au concours se fait en prenant une photo de vous-même dans notre photomaton pendant la durée du concours, puis en la publiant sur les plateformes de médias sociaux, par exemple : Instagram et/ou Facebook. N'oubliez pas d'utiliser #BoschYoungProfessionals dans votre publication. Assurez-vous que votre profil est public afin que nous puissions voir votre participation. En participant, vous acceptez les présentes conditions générales du concours.

4. LES INFORMATIONS FOURNIES PAR LE PARTICIPANT

Le Promoteur respecte la vie privée de ses clients. Les informations fournies par le Participant au Promoteur ne seront utilisées par le Promoteur que conformément aux instructions du Participant au moment de l'inscription.

5. PRIX

Trois (3) gagnants, choisis par un jury composé d'employés internes du promoteur, recevront chacun un prix (Toolkit) composé de 3x GBA 18V 5.0 Ah, chargeur GAL 18V-40, jeu de tournevis et pinces VDE, GSB 18V-65, GWS 18V-11, GBH 18V-24C d'une valeur de 995,83 € TVA

comprise. . Les gagnants doivent résider en Flandre (Belgique), à Bruxelles-Wallonie (Belgique), au Luxembourg ou aux Pays-Bas.

LES GAGNANTS NE PEUVENT PAS (A) ÉCHANGER LEUR PRIX REÇU CONTRE UN AUTRE PRIX OU QUOI QUE CE SOIT D'AUTRE, (B) TRANSFÉRER LEUR PRIX À QUICONQUE D'AUTRE, ET (C) ÉCHANGER LEUR PRIX CONTRE DE L'ARGENT. LE PROMOTEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE REMPLACER TOUT PRIX (OU UNE PARTIE DE CELUI-CI) PAR UN ARTICLE DE VALEUR SIMILAIRE OU SUPÉRIEURE ET PEUT LE FAIRE À TOUT MOMENT. LES PRIX SONT ATTRIBUÉS « TELS QUELS », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPLICITE OU IMPLICITE, PAR LES PARTIES LIBÉRÉES. TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES PRIX SONT SOUMISES À LA DISCRETION DU PROMOTEUR. TOUS LES COÛTS ET DÉPENSES ENGAGÉS DANS LE CADRE DE L'ACCEPTATION DU PRIX QUI NE SONT PAS RÉPERTORIÉS ICI COMME ASSOCIÉS AU PRIX SONT À LA SEULE RESPONSABILITÉ DU GAGNANT, Y COMPRIS TOUTES LES TAXES GOUVERNEMENTALES.

6. DÉTERMINATION DES GAGNANTS

Trois (3) gagnants seront sélectionnés par le personnel du promoteur au plus tard le 2 mai 2025 parmi une sélection de participations admissibles. La sélection des gagnants est à la discrétion du promoteur. Le résultat est contraignant et par conséquent aucune correspondance ne sera échangée.

Les gagnants seront informés par courriel au plus tard le 6 mai 2025 à 16h00, heure locale.

Si le gagnant ne récupère pas son prix après trois tentatives de livraison, il perdra son prix. Dans ce cas, le promoteur sélectionnera un autre gagnant parmi les participations éligibles restantes ou, s'il le juge nécessaire, renoncera au prix.

Dans la mesure permise par la loi, le promoteur ne sera pas responsable de toute perte ou dommage direct, indirect ou consécutif, quel qu'il soit, subi en relation avec la remise du prix aux gagnants et/ou en relation avec cette promotion.

7. RÈGLES GÉNÉRALES

En participant à ce concours, les participants acceptent le présent règlement officiel et la politique de confidentialité.

Sauf en cas de décès ou de blessure corporelle résultant de la négligence du Promoteur ou de toute autre cause qui ne peut être exclue par la loi, le Promoteur – dans toute la mesure permise par la loi – exclut toute responsabilité pour toute déception, perte, dommage, blessure, coût ou dépense, direct ou indirect, quelle qu'en soit la cause, en rapport avec la promotion ou tout aspect du Prix.

Si un gagnant est jugé inéligible ou ne respecte pas le présent règlement officiel, il perdra le prix.

Un achat n'est pas nécessaire.

8. DROIT D'UTILISATION DU CONTENU SOUMIS

En soumettant des informations ou du matériel, tels que (mais sans s'y limiter) des données, du texte, des photos, des messages et un nom d'utilisateur Facebook, ou tout autre matériel (ci-après dénommé Contenu) envoyé au Promoteur ou via le photomaton, les Participants accordent un droit non exclusif, libre de droits et gratuit, perpétuel, mondial, irrévocable et entièrement sous-licenciable d'utiliser, de reproduire, de copier, de modifier, d'adapter, de communiquer publiquement, de mettre à disposition, de publier, de traduire, d'utiliser en partie, de distribuer et d'afficher ce Contenu dans le monde entier dans tous les médias, produits et services, afin que le Promoteur puisse utiliser pleinement le Contenu, sans compensation ni aucune restriction d'utilisation, de responsabilité ou d'obligation, et en renonçant à tous les droits moraux, dans la mesure permise par la loi applicable. Les participants comprennent et acceptent qu'ils sont entièrement responsables de tous les aspects du contenu soumis, y compris (mais sans s'y limiter) sa légalité, sa pertinence et sa non-violation des droits de propriété intellectuelle de tout tiers, et le promoteur n'aura aucune responsabilité quelle qu'elle soit en relation avec ce contenu. Le participant reconnaît et comprend également que tout le contenu soumis sera visible par tous, n'importe où.

Le promoteur a le contrôle total des inscriptions pour garantir leur adéquation à ce concours.

Le promoteur peut demander aux gagnants du concours de participer à des activités de relations publiques et à des événements promotionnels raisonnables pour promouvoir les produits du promoteur. Un accord distinct entre le promoteur et les gagnants sera établi pour chaque activité des gagnants.

9. INTERNET

Ni le promoteur ni ses sociétés affiliées ne sont responsables des inscriptions perdues, tardives, endommagées, mal acheminées, inintelligibles ou séparées. Ces entrées seront déclarées invalides. La preuve de soumission de l'inscription ne constitue pas une preuve de réception de l'inscription.

Dans la mesure permise par la loi applicable, le promoteur n'est pas responsable de toute perte ou dommage causé à l'ordinateur des participants ou à toute autre chose ou personne résultant de la participation au concours ou du téléchargement de tout matériel à partir du site Web ou de son utilisation. Si une partie du Concours est, de l'avis exclusif du Promoteur, affectée par un virus, des vers, des bugs, une intervention humaine non autorisée, des défaillances techniques ou toute autre cause qui, de l'avis exclusif du Promoteur, compromet l'administration et la sécurité du fair-play ou la soumission des inscriptions, le Promoteur se réserve le droit de suspendre, de modifier ou de mettre fin au Concours à sa seule discrétion et de sélectionner le gagnant au hasard parmi toutes les inscriptions reçues avant de prendre toute mesure, ou comme jugé autrement juste et approprié par le Promoteur.

10. PROMOTEUR

Robert Bosch BV
Konijnenberg 60
4825 BD Breda

11. AUTRE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit et à la réglementation belges.

Dans la mesure maximale permise par la loi applicable, le promoteur se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier, retirer ou réviser les présentes conditions générales et le prix à tout moment sans préavis et le promoteur ne sera en aucun cas responsable dans un tel cas.

Le Participant reconnaît et accepte qu'aucune forme de tricherie ne sera tolérée. Toute personne reconnue coupable de tricherie sera, selon la seule discrétion du promoteur, immédiatement disqualifiée de la participation au concours. La tricherie comprend, sans s'y limiter, la manipulation ou le piratage du site Web, la participation au concours sans répondre aux exigences énoncées, l'utilisation d'un logiciel automatisé ou d'un appareil automatisé pour obtenir un avantage dans le concours, l'exploitation de bogues logiciels, la participation au concours en dehors des règles énoncées du concours, la tentative de désactiver les sites Web du promoteur et la tentative d'interférer avec une partie quelconque du concours, y compris, mais sans s'y limiter, le fait de permettre à quiconque d'utiliser les informations personnelles du participant, la manipulation du processus de participation ou du fonctionnement du concours ou du site Web.

ATTENTION : TOUTE TENTATIVE DE QUICONQUE D'ENDOMMAGER DÉLIBÉRÉMENT LE SITE DU PROMOTEUR OU DE PORTER ATTEINTE AU BON FONCTIONNEMENT DU CONCOURS PEUT CONSTITUER UNE VIOLATION DES LOIS PÉNALES ET CIVILES. SI UNE TELLE TENTATIVE SE PRODUISAIT, LE PROMOTEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS MAXIMUM À TOUTE PERSONNE DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI.

Le participant reconnaît et accepte que tous les litiges relatifs au concours seront traités à la seule discrétion du promoteur et que les décisions concernant ces litiges seront définitives et contraignantes.